



PAF!

Programmation Active en Finistère
architecture & paysage en résidence

Édition 2022

« Ici et maintenant, nous voulons mobiliser des personnes partageant un espace et un temps pour les transformer. Ici et maintenant, nous voulons saisir des problématiques urbaines d'intérêt général et les arracher au désintérêt généralisé dont elles semblent prisonnières. Ici et maintenant, nous voulons nous donner les moyens d'expérimenter par les actes, en contredisant les habitudes, en contrariant les rigidités réglementaires, en contrevenant à la sèche rationalité de bon aloi. Tout contre la ville, nous voulons la contrefaire avec et pour ceux qui l'habitent. Médiatrice entre corps et décors urbains, stimulatrice de projets et facilitatrice de leur réalisation, l'Université foraine se veut ainsi laboratoire d'architecture située tout autant que laboratoire de démocratie appliquée. »

Manifeste de l'Université Foraine, Notre Atelier Commun - 2012

« Ce dispositif [résidences architecturales] permet de façon simple, avec beaucoup de modestie et d'écoute, de recentrer sur l'importance du déjà-là et de l'habitant dans son récit de territoire. En cela, une question centrale à l'architecture est posée, à l'époque où le hors-sol ne marche plus : c'est celle d'habiter avant de concevoir. Ou autrement dit, la question du lien direct entre l'architecture et les habitants. »

Christine Leconte, présidente du conseil national de l'Ordre des architectes dans *révéler, cultiver, réhabiter - retour sur une décennie d'architectes en résidence par Territoires Pionniers* | Maison de l'architecture - Normandie - 2021



Démarche

Dans la continuité de l'accompagnement permanent de l'ensemble des communes finistériennes à la transformation de leurs espaces, et face à la nécessité écologique et sociale de prendre soin des lieux et de celles et ceux qui les habitent, de faire avec l'existant, et de se ré-inscrire dans les proximités, le CAUE 29 facilite aujourd'hui la mise en place de 3 résidences de programmation active/habitée sur le département. Il s'agit par là d'ouvrir des espaces et des temps d'expérimentation en s'appuyant sur l'immersion et la mise en action comme leviers pour faire émerger des pistes justes et inattendues, sortant des schémas habituels, adaptées aux lieux et pensées avec les futurs usagers, tout en aidant l'appropriation du projet par tous.

Ces études-actions réalisées en résidence ont une vocation (pré-)opérationnelle. Elles ont été proposées à des communes adhérentes ayant sollicité l'accompagnement du CAUE sur les sujets qui font l'objet de cet appel à résidences. Le CAUE veillera à ce que ce temps de programmation active s'inscrive dans une continuité de projet. Coordinateur et médiateur de la démarche, il sera présent aux côtés des communes et des résident.e.s tout au long du projet, de l'appel à candidatures jusqu'à la restitution. Il portera attention à ce que les échanges entre les trois expérimentations puissent nourrir les projets de transformation de chacun. Il relaiera et valorisera les récits et résultats.

COMPRENDRE FINEMENT

Habiter là, sur place, sur un temps long. Prendre le temps d'écouter les nuances, de démêler, de comprendre la complexité des situations et des relations, l'historique et les petites histoires, les nœuds et les trésors cachés. Décloisonner, dés-embroûter les échelles, aborder les lieux avec sensibilité et pas de côté. Inviter les usagers à la table. Etablir des réponses souples, sobres, relevant du sur-mesure ou de l'acupuncture, questionnant les programmations classiques, économisant moyens, matériaux, énergies.

METTRE EN ACTION

Investir les lieux, inviter. Se mettre à l'œuvre, expérimenter, tester, faire essayer, faire avec, faire faire, laisser faire, prendre le risque, changer d'avis. Epruver les lieux, ajuster les hypothèses, rendre tangible la transformation à l'œuvre.

PARTAGER

Tisser des liens, nourrir des visions communes, façonner des supports pédagogiques, anticiper les gouvernances. Raconter, au fur et à mesure. Préparer des lieux vivants.

PASSER LE RELAIS

Prendre le relais : s'appuyer sur ce qui existe déjà, nourrir les réflexions et processus en cours. Amorçer la suite : projeter du concret, esquisser les étapes futures, raconter le processus de transformation sans figer le dessin.



Communes

Carantec, Combrit-Sainte-Marine et Plouezoc'h souhaitent être accompagnées dans la définition de projets complexes, sur-mesure, généreux et collectifs : ici, la transformation d'une ancienne salle omnisports inscrite dans un site d'exception, entre zone naturelle humide et bord de mer balnéaire ; là, la nécessité d'une réflexion partagée sur le devenir de plusieurs bâtiments et terrains communaux dans une optique de dynamisation d'un centre-bourg sous pression immobilière ; là, la question de l'espace publique convivial nécessairement lié à l'avenir en question des bâtiments alentours.

Au delà d'une envie partagée de prendre le temps de soulever les bonnes questions et de se diriger vers des réponses justes, probablement inattendues, ces trois communes et les sujets qui les interrogent ont de nombreux points communs, qui feront sans doute écho aux problématiques de territoires voisins.

RURALES, LITTORALES, PÉRI-URBAINES

En Finistère, le bocage s'arrêtait bien souvent à la plage. Qu'en est-il aujourd'hui ? Un pied sur terre, l'autre sur mer : comment faire le lien ? Quelle relation entre Combrit, bourg rural, et son incontournable cité portuaire Sainte-Marine ? Ne fera-t-on que passer par le bourg de Plouezoc'h pour filer à la mer ou vers le Cairn de Barnenez ? Comment accéder à plage du Kelenn de Carantec, y descendre, et remonter ?

ÉQUILIBRES

Nos trois communes littorales sont très convoitées. La difficulté d'accès au logement pour les personnes aux revenus modestes voire médians s'accroît dans un contexte de forte tension immobilière. Quel équilibre trouver entre vocation touristique et résidentielle et espace de vie agréable et socialement mixte à l'année ?

COMMUNS EN COMMUNES

Place de village, médiathèque, mairie, maison citoyenne, halle polyvalente, lieu de débat, prétexte à la rencontre, support de dynamiques de proximité, nouvelles gouvernances...

Les sujets sont variés mais l'enjeu similaire : construire collectivement les lieux supports et prétextes aux rencontres et aux dynamiques de proximité. L'association des usagers/habitants est au cœur des demandes communales.

PRÉCIEUX EXISTANTS

Les bâtiments et aménagements existants constituent autant d'opportunités sur lesquelles s'appuyer pour inventer des projets sur-mesure, ajustés aux traces du passé avec sensibilité et sobriété, en économisant la consommation de matières. Anciennes écoles, anciennes salles ou mairies sur le départ, jardins, sols, sont autant de supports à ménager et aménager avec tact.

DEDANS/DEHORS

Les périmètres de chacun des sujets, souples et poreux, englobent bâtiments et espaces publics, à penser nécessairement de concert.



Carantec

Finistère nord | Haut-Léon | 3 173 Carantécois.e.s | 9,02 km²

Depuis plusieurs années, la commune de Carantec mène une réflexion d'ensemble sur le devenir du Kelenn, un site exceptionnel entre mer et zone naturelle humide, espace de loisirs nautique, balnéaire et ludique situé à proximité immédiate du centre-bourg. Au cœur de l'amphithéâtre naturel formé par la topographie singulière du lieu, en arrière de la plage et des restaurants, entre parkings et parc, la salle du Kelenn, ancienne salle sportive de 1200 m² construite en 1979 et désaffectée depuis 2011, fait l'objet d'une attention particulière. Un lieu polyvalent de grande capacité y est projeté. Souhaité espace de vie, de rencontres et d'activités à l'année, à destination des habitants de la commune et de l'intercommunalité, il aura vocation à accueillir une variété d'usages temporaires ou permanents. Le lieu doit être pensé en complémentarité des autres équipements communaux aujourd'hui en question (transformation de la salle du Forum en musée, école de musique à relocaliser, multiples espaces associatifs...), en lien avec le bourg et ouvert sur son environnement sensible, à la fois ambitieux et sobre dans sa réalisation, évolutif et appropriable. Pour atteindre ces objectifs, la programmation du lieu (étude réalisée en 2019 par l'Atelier Faye sur l'ensemble du site du Kelenn) doit être actualisée, réinterrogée et affinée, afin de faire émerger un projet sur-mesure conçu avec et pour ses futurs usagers.

La toiture Sud-Ouest du bâtiment présentant des dégradations importantes dues à des infiltrations d'eau, la commune a décidé d'engager rapidement (2022) une première phase de travaux visant à pérenniser, sécuriser et ouvrir le bâtiment au public avec une première destination de «halle polyvalente». La toiture sera rénovée et les pignons ouverts de façon à permettre un usage traversant. Une seconde phase de travaux, après précision de la programmation, aura pour objet la construction, si nécessaire, de «boîtes dans la boîte», structures indépendantes (désolidarisées du sol et de la toiture), chauffées et isolées, à l'intérieur de la halle, dont le caractère monumental et l'éclairage naturel seront à préserver.

La résidence s'intéressera particulièrement au devenir de la salle/halle du Kelenn (complémentarités, exploration de modes de gestion/gouvernance...), point de départ de la requalification du site du Kelenn. De fait, elle intégrera nécessairement une réflexion paysagère et fonctionnelle sur un périmètre élargi (avenir de la zone du Kelenn, liaisons au bourg...).

75% des choses qui se faisaient en bas (de la salle du Forum) ne se feront pas en haut.

Le culturel dans le centre-bourg, le sport au complexe sportif... et au Kelenn ?

Il faut trouver la «couleur» de ce lieu là.

Il y a trop de «quoi» mais pas assez de «qui» et de «comment».

Il faut s'appuyer sur les caractéristiques spécifiques à Carantec.

Il y a un enjeu de pédagogie : pour porter un autre regard sur cette salle que beaucoup trouvent moche.



L'ancienne école St Joseph



Combrit Sainte-Marine

Finistère sud | Pays Bigouden | 4 261 Combritois.e.s | 24,13 km²

La commune de Combrit Sainte-Marine souhaite mener une réflexion transversale et partagée sur ses stratégies et choix d'aménagement (urbanisation, habitat, équipements, circulation). Convaincue de la préciosité de la maîtrise foncière dans un secteur très convoité, elle est propriétaire de nombreux espaces, supports de futurs projets qu'elle entend définir avec les habitants, partenaires et futurs usagers. En effet, très attachée à l'association de la population à la définition des projets communaux, elle tient à mettre en place des outils de démocratie participative :

- pour une concertation actuellement en cours sur les questions de mobilité à l'échelle de la commune, les élus ont pris place à bord d'une caravane-bureau-mobile pour aller à la rencontre des habitants pendant l'été 2021.
- la commune a mis en place une «réserve civique communale» composée d'habitants bénévoles (ateliers réparation vélos, apéro-binette, ramassage de déchets de bord de route...), qui devraient bientôt bénéficier de locaux au sein de la maison Liberman, un pavillon récemment acquis en cours de rénovation.

Les sujets sont multiples : l'avenir d'un certain nombre de bâtiments et terrains communaux (bâtiment de la mairie actuelle, ancienne école Saint Joseph et jardin, maison Liberman et jardin, bâtiment de l'Evêché Ti Ar Barrez, terrain Masson), la création ou transformation d'équipements (restructuration et/ou déplacement de la mairie, médiathèque (communale ou intercommunale ?), maison citoyenne tiers-lieu), la requalification des espaces publics, la nécessité de faciliter l'émergence de logements locatifs accessibles et qualitatifs dans une situation de forte tension de l'offre immobilière, le lien entre les polarités communales (centre-bourg et pôle sportif Croas Ver, lien au secteur de Kroas Hent et à Sainte-Marine)... Autant d'enjeux à aborder d'une manière croisée, afin de définir un plan d'actions concret. Il s'agit de questionner et d'affiner les orientations pressenties pour articuler au mieux ces opportunités et besoins dans l'espace et le temps, autour d'une vision commune sur l'habiter là. Il s'agit probablement de sortir des voies programmatiques classiques (un bâtiment - un usage) pour inventer le sur-mesure combritois.

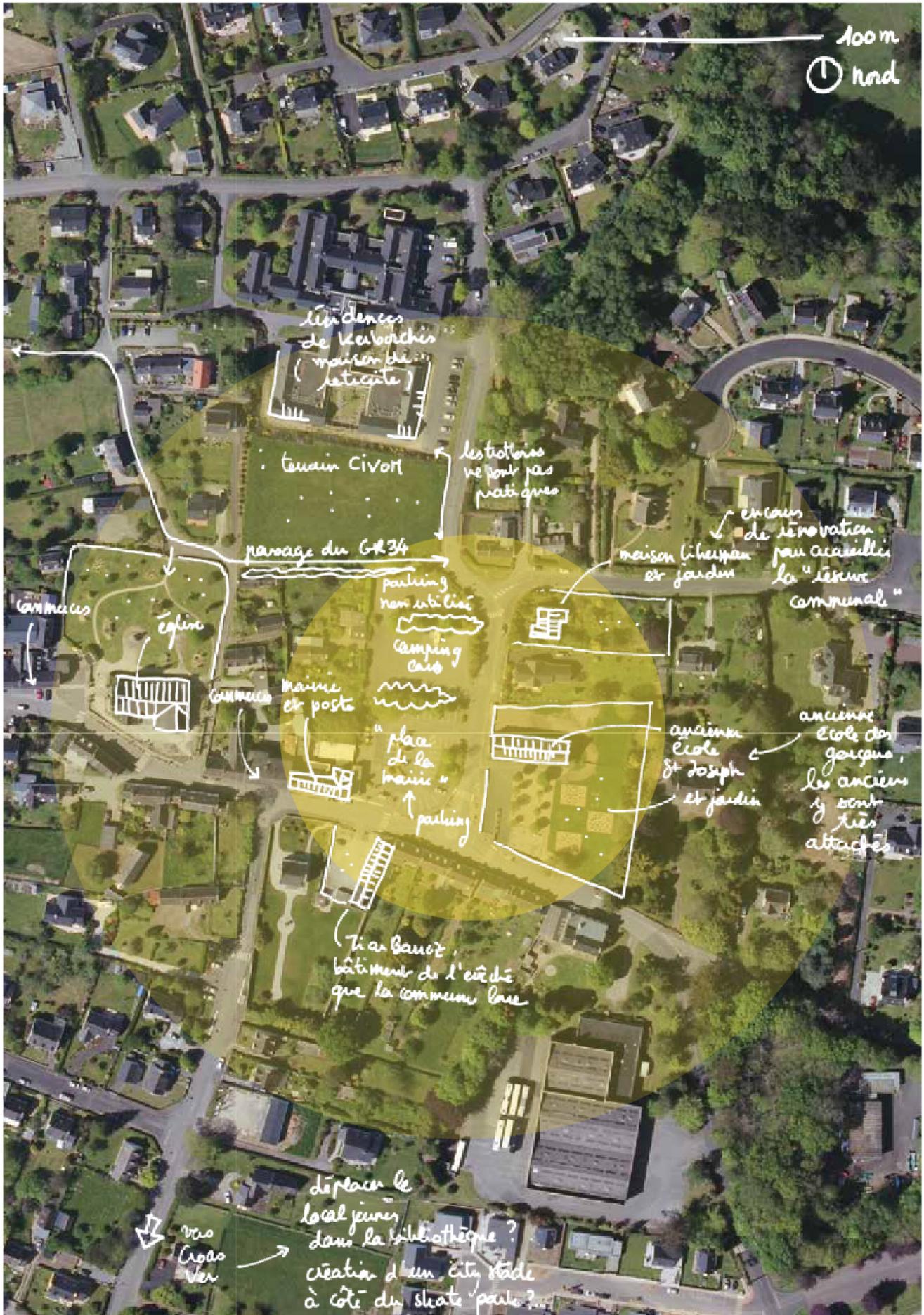
Habiter un territoire ça veut dire quoi ? Comment faire pour faire débat là dessus ?

Faute d'un véritable projet global, les réflexions vont un peu dans toutes les directions.

Qu'est ce que la mairie de demain ?
Et la médiathèque de demain ?
Et les lieux de la démocratie participative de demain ?

La résidence s'intéressera particulièrement au cœur de bourg de Combrit, souhaité espace de rencontres, d'échanges, d'activités et de vie à l'année, et au devenir des bâtiments de l'école Saint Joseph, Liberman, mairie (et Ty Ar Barrez), autour de la place centrale.







l'ancienne école



la mairie



la pétanque

Plouezoc'h

Finistère nord | Bas-Trégor | 1 600 Plouezoc'hois.e.s | 15,83 km²

La commune de Plouezoc'h est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion sur le devenir de son centre-bourg, bourg-rue traversé par la départementale 76. Une étude de revitalisation a notamment été réalisée en 2018 par le Cerur, pointant la nécessité de conforter une densité d'usages en centre-bourg (services, espaces de convivialité, commerces, sport, habitat) pour favoriser les rencontres et les échanges de proximité. Elle soulignait également le besoin de « retrouver de la lenteur » et du lien en cœur de bourg en transformant « la route en rue » et en (a)ménageant une véritable place de village, espace de vie central au carrefour des cheminements doux, et en lien avec les espaces sportifs et naturels aujourd'hui dissimulés derrière la mairie. Il était également évoqué l'envie et la pertinence d'un équipement de centralité intégrant des espaces partagés, modulables et/ou mutualisés (médiathèque, espaces associatifs, espaces de travail, halle...), et un caractère de « fabrique de projets », lieu privilégié des échanges commune/citoyens et de la construction des projets communaux.

Depuis, une Maison d'assistantes maternelles et une Maison de santé pluridisciplinaire ont vu le jour, en contrebas de l'espace de stationnement qui occupe la place centrale. Une mission de maîtrise d'œuvre pour un réaménagement important de la traversée de bourg a été interrompue par la nouvelle équipe municipale, préférant prendre le temps de penser de concert espaces publics, interventions ponctuelles sur la traversée de bourg, devenir des bâtiments et quartiers alentours, circulations... Un projet de revitalisation en 5 phases (centre-bourg, plateau sportif, bâtiments, urbanisation future, circulations), décliné en actions, a été rédigé.

Disposant de plusieurs bâtiments (ancienne école, mairie, bibliothèque, bâtiment de la Poste, local commercial vacant...) susceptibles d'évoluer et/ou d'accueillir de nouveaux usages, la commune souhaite ainsi réinterroger, actualiser et affiner les enjeux et priorités de la transformation de son cœur de bourg, en mettant les lieux en action et les pistes en actes.

La résidence s'intéressera particulièrement au devenir de l'ancienne école et à la création d'une véritable place de village. En parallèle, une mission d'exploration sera confiée aux étudiants de l'Institut de Géoarchitecture de Brest concernant l'avenir du plateau sportif.

La priorité, c'est que les gens s'y sentent bien.

Il faut redonner du corps au bourg.

Il faut faire des choses qui se voient assez vite.

3 visages (périurbain, littoral, agricole) : 3 atouts !

Des choses simples, fonctionnelles.

On a des habitants et des services techniques prêts à faire !

On a la maîtrise foncière sur tout le «1AU».





Résidences

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe sera composée à minima d'un binôme de professionnels avec un.e mandataire architecte ou diplômé.e d'Etat en architecture ou paysagiste-concepteur.rice, qui pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

CALENDRIER 2021-2022

- lancement appel à résidences : 24 novembre
- date limite de candidature : 10 janvier (sem 2)
- jurys de pré-sélection : 18 janvier (sem 3)
- entretiens : 26 janvier (sem 4)
- à l'occasion de l'entretien, les équipes devront préciser leur calendrier, qui pourra ensuite faire l'objet de modifications négociées
- annonce des candidats retenus : sem 5
- résidence : 6 semaines en 3 sessions réparties de février à août 2022
- septembre 2022 : restitution croisée

MOYENS

- hébergement et espace de travail (atelier ouvert au public) seront mis à disposition
- rémunération forfaitaire : 15 000 euros TTC sur factures à l'adresse de la commune
- les frais de déplacement et de repas sont à la charge de l'équipe en résidence
- budget de production : 5 000 euros TTC sur présentation de justificatifs à la commune
- réemploi, ressources locales sont à privilégier, de même que la collaboration avec les services techniques communaux

ATTENDUS ET LIVRABLES

- implication de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'usage (futurs usagers, habitants...)
- mise en action (événementielle, construite...)
- communication (supports de discussion)
- production d'un récit partageable au fur et à mesure de la résidence (blog ou autre)
- production d'éléments de restitution (dont document illustré comprenant à minima : récit

de la résidence, éléments de diagnostic, synthèse des pistes et conclusions programmatiques, feuille de route / stratégie opérationnelle)

DOSSIER DE CANDIDATURE

---- maximum 2 candidatures

- note d'intention 1 A4 recto-verso max : compréhension et intérêt pour le sujet et le format de résidence + intentions
- CVs et copie des diplômes du binôme
- références - 2 A4 recto-verso max
- préciser le rôle dans les projets cités
- fiche de candidature (ci-après)

Le dossier de candidature complet doit être envoyé par mail à la commune concernée et au CAUE du Finistère aux adresses suivantes :

- Carantec : secretariat@ville-carantec.com
- Combrit : mairie@combrit-saintemarine.fr
- Plouezoc'h : mairie@plouezoch.fr
- + CAUE : paf@caue-finistere.fr

La réception sera notifiée par la commune par retour de mail. Les dossiers ne respectant pas les consignes ne seront pas pris en compte.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Un jury composé d'élus, d'acteurs locaux et de professionnels se réunira pour pré-sélectionner les candidats admis à l'audition. Les équipes pré-sélectionnées seront convoquées pour un entretien avec ce même jury.

Le jury sera sensible à :

- la qualité et la pertinence des références
- la qualité graphique et rédactionnelle
- la composition de l'équipe
- la pertinence de la méthode et du calendrier
- la capacité à mêler étude et expérimentation
- la capacité à mobiliser et impliquer les différents acteurs (élus, partenaires, usagers, habitants, tous publics...) et à favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes
- la capacité à mettre en œuvre des actions et supports pédagogiques
- la capacité à dialoguer, le sens de l'écoute
- l'engagement et le parti pris

Fiche de candidature

PROGRAMMATION ACTIVE EN FINISTÈRE / ÉDITION 2022

L'équipe

Nom (s'il s'agit d'un collectif) :

MANDATAIRE

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

EN COLLABORATION AVEC

Prénom Nom :

Métier :

N° de SIRET :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

Ce binôme pourra éventuellement s'entourer de façon ponctuelle de toutes autres compétences jugées utiles à la poursuite des objectifs.

Candidate pour la résidence de

CARANTEC

COMBRIT SAINTE-MARINE

PLOUEZOC'H

(maximum deux candidatures)

Je soussigné.e (mandataire), architecte ou diplômé.e en architecture ou paysagiste-concepteur.rice, m'engage à donner une suite favorable à notre candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le

(signature)



CONTACT

CAUE du Finistère

www.caue-finistere.fr

paf@caue-finistere.fr

02 98 98 69 15

